

Valence, le 30 octobre 2020

Les Secrétaires Départementaux
du SNUipp-FSU de la Drôme

à

Monsieur le Directeur Académique
des Services de l'Éducation Nationale
de la Drôme



SNUipp 26

Fédération Syndicale Unitaire

Adresse :

SNUipp – FSU 26
Maison des Syndicats
17 rue Georges Bizet
26 000 VALENCE

Tél. : 04.75.56.77.77

E-mail : snu26@snuipp.fr

Objet : Rentrée de novembre 2020

Monsieur le Directeur académique,

La rentrée scolaire du 2 novembre s'annonce très difficile pour les personnels de l'Éducation nationale et pour nos élèves.

Le 16 octobre dernier, l'assassinat du professeur Samuel Paty a bouleversé l'ensemble de la communauté éducative et citoyenne de notre pays. S'attaquer à un enseignant, c'est s'attaquer à l'École qui est un lieu de construction d'un savoir critique, de rencontre de l'autre, de la formation de futur.es adultes libres et éclairé.es. Nous dénonçons ici les manquements du rectorat qui n'a pas su protéger un fonctionnaire d'état pourtant clairement menacé sur les réseaux sociaux. Samuel Paty allait être rappelé à l'ordre par sa hiérarchie alors que celle-ci aurait dû tout mettre en œuvre pour le défendre.

Après le temps de la sidération, est venu le temps de l'hommage et le gouvernement propose, à juste titre, de rendre un hommage national à notre collègue le lundi 2 novembre. Si cet hommage est totalement justifié et essentiel, le SNUipp-FSU 26 veut toutefois attirer votre attention sur les points suivants :

Bien qu'aucune information ne soit parvenue de la DSDEN ou du Rectorat pour l'instant, des IEN ont d'ores et déjà commencé à communiquer sur les modalités d'organisation de la matinée aux directeurs d'écoles, leur demandant notamment de veiller à la bonne information aux familles relatives aux aménagements de la rentrée. Il nous semble essentiel de rappeler ici que les directeurs.trices, au même titre que les équipes enseignantes sont en vacances et qu'ils ne reçoivent pas de prime d'astreinte. Cette injonction nous paraît tout à fait déplacée dans le contexte que nous connaissons et que nous dénonçons de surcharge de travail des directeurs.trices d'école.

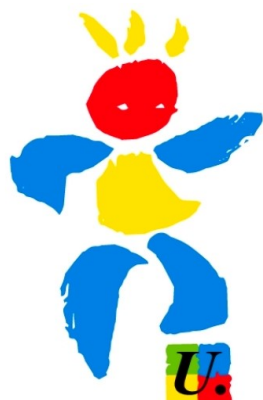
Nous voulons rappeler, une nouvelle fois le rôle essentiel du conseil des maîtres-ses au sein des Écoles. Nous demandons que toute latitude soit donnée aux équipes pédagogiques dans l'organisation de cet hommage. Les démarches et supports pédagogiques doivent être laissés à l'initiative des équipes, notamment la possibilité de ne pas utiliser, même au cycle 3, les outils proposés (lettre aux instituteurs/trices de Jean Jaurès par ailleurs toujours pas transmise aux écoles et établissement, minute de silence...). La reprise de l'école à l'horaire habituel, si les équipes le souhaitent, doit y compris être autorisée ; le traitement pédagogique de cet acte ignoble ayant vocation à s'inscrire dans la durée.

Enfin, aucune pression extérieure ne doit être mise sur les équipes notamment par et la présence des IEN et des équipes de circonscription au sein des écoles lundi matin. En aucun cas l'intervention d'élus ne doit pas être imposée.



F.S.U.

Fédération
Syndicale
Unitaire
Éducation
Enseignement
Recherche
Culture



SNUipp 26

Fédération Syndicale Unitaire

Adresse :

SNUipp – FSU 26
Maison des Syndicats
17 rue Georges Bizet
26 000 VALENCE

Tél. : 04.75.56.77.77

E-mail : snu26@snuipp.fr



F.S.U.

Fédération
Syndicale
Unitaire
Education
Enseignement
Recherche
Culture

Dans ce contexte de rentrée difficile, la crise sanitaire que nous traversons depuis des mois connaît un nouveau rebond.

Le SNUipp-FSU, depuis la fin de l'année scolaire dernière, n'a cessé d'alerter le ministère sur les conditions à mettre en œuvre pour assurer la sécurité sanitaire des personnels et des élèves pour l'année scolaire 2020/2021. Au lieu de cela, M. Blanquer a communiqué sur une rentrée « normale » et « joyeuse » ! Le gouvernement a allégé le protocole sanitaire à son maximum et nier les risques et les dangers liés au brassage des élèves et des enseignant.es dans les écoles. Aujourd'hui, une fois de plus, ce sont les équipes et les élèves qui vont pâtir de l'impréparation du gouvernement.

Car comme vous le savez, et comme l'affirme irrémédiablement le ministre : « nous sommes prêts ».

En cette rentrée par exemple :

- *Tous les personnels ont été clairement informés que les masques DIM devaient être mis de côté par précaution ;*
- *Toutes les écoles ont reçu une dotation de gel hydroalcoolique à destination des personnels et des parents ;*
- *Tous les personnels ont reçu chez eux et pendant les vacances de nouveaux masques ;*
- *Tous les parents ont pu se fournir en masques pour leurs enfants alors qu'ils sont confinés et/ou qu'ils n'ont pas les moyens de leur en acheter ;*
- *La décision du Conseil d'Etat du 15 octobre 2020 sur les « personnes vulnérables » a été suivie très rapidement d'une évolution réglementaire reconnaissant la vulnérabilité (et donc le droit au télétravail et/ou à l'ASA) de personnels de l'EN qui sont atteints d'une pathologie relevant d'un des 11 groupes du décret du 5 mai 2020...*
- *Le protocole sanitaire a été modifié et communiqué suffisamment tôt aux équipes et personnels pour qu'ils y travaillent et en discutent collectivement ;*
- *Toutes les collectivités territoriales travaillent d'arrache-pied à l'amélioration des locaux scolaires : aération et points d'eau sont installés en nombre suffisant ; ces mêmes collectivités ont d'ailleurs reçu une dotation exceptionnelle pour procéder à des recrutements permettant la mise en place d'un protocole de nettoyage régulier des écoles et établissements ou de limiter le brassage durant le temps périscolaire ou les transports...*

On pourrait continuer longtemps ainsi...

La situation est néanmoins complexe, grave, laissant peu de place à l'ironie. Face à cette impréparation, malheureusement récurrente et difficilement supportable, le SNUipp-FSU 26 demande d'urgence le report de la rentrée au mardi 3 novembre dans les conditions prévues pour rendre hommage à Samuel Paty. (voir plus haut)

Dans l'attente d'une réponse de votre part, veuillez croire, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, à notre profond attachement au service public d'Education.

Les secrétaires départementaux,

Florimond Guimard

Anne-Sophie Garroté